

# AVIS

**Affectation numéro : 915A-246010522**  
**Nomination à titre temporaire numéro : 915P-246010522**

**À tous les procureurs aux poursuites criminelles et pénales réguliers et occasionnels  
présentement à l'emploi du Directeur des poursuites criminelles et pénales  
et à tous les candidats déclarés aptes à exercer la fonction de procureur  
dont le nom apparaît sur la liste de déclaration d'aptitudes**

**Un poste régulier de procureur aux poursuites criminelles et pénales est offert  
au Directeur des poursuites criminelles et pénales de Matane**

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales désire informer son personnel régulier et occasionnel qu'il entend pourvoir un poste régulier de procureur aux poursuites criminelles et pénales au Directeur des poursuites criminelles et pénales de Matane.

Ce bureau est sous la responsabilité de M<sup>e</sup> Éric L. Morin, procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales. La personne retenue pour occuper ce poste sera sous l'autorité immédiate de M<sup>e</sup> Gérald Maltais, procureur en chef adjoint aux poursuites criminelles et pénales.

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue au regard du mécanisme d'affectation, le Directeur des poursuites criminelles et pénales pourra considérer, aux fins de recrutement, les candidatures des procureurs occasionnels en poste présentement et, au besoin, les candidatures apparaissant sur la liste des personnes déclarées aptes à agir comme procureur.

## **TRAITEMENT :**

Au 1<sup>er</sup> avril 2017, le traitement minimal est fixé à 57 983 \$ pour un horaire hebdomadaire à 35 h et à 116 893 \$ au maximum de l'échelle, alors que pour un horaire hebdomadaire à 37,50 h, le traitement minimal est fixé à 62 127 \$ et le traitement maximum à 125 252 \$.

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

Vous êtes invités à manifester votre intérêt en transmettant une lettre à cet effet, accompagnée de votre curriculum vitae, et dans laquelle le numéro **915A-246010522** ou **915P-246010522** est mentionné. Ces deux documents doivent être envoyés soit par courrier, par courriel ou par télécopieur. Votre candidature devra être reçue au plus tard le **24 août 2017, 17 heures**, à l'attention de :

Madame Angèle Grenon  
Direction des ressources humaines  
**Directeur des poursuites criminelles et pénales**  
2828, boulevard Laurier, Tour 1, bureau 500  
Québec (Québec) G1V 0B9  
Courriel : [rh\\_dpcp@dpcp.gouv.qc.ca](mailto:rh_dpcp@dpcp.gouv.qc.ca)  
Téléphone : 418 643-9059, poste 20918  
Télécopieur : 418 644-5498